



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/45/126
15 février 1990

ORIGINAL : FRANCAIS

Quarante-cinquième session

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

Lettre datée du 15 février 1990, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de la déclaration, en date du 11 février 1990, du porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République algérienne démocratique et populaire, à l'occasion de la libération de M. Nelson Mandela.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe en tant que document officiel de l'Assemblée générale au titre du point intitulé "Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain".

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Hocine DJOUDI

ANNEXE

Déclaration en date du 11 février 1990 du porte-parole
du Ministère des affaires étrangères de l'Algérie

L'Algérie a accueilli avec une profonde satisfaction le retour à la liberté du grand patriote africain, Nelson Mandela. Cet événement historique est une éclatante victoire du héros Mandela lui-même qui, pendant 28 ans de détention, n'a cessé de poursuivre avec une détermination intacte son combat contre l'apartheid. Il représente également une étape qualitative sur la voie d'une consécration totale de la juste cause du peuple sud-africain, qui lutte héroïquement et verse un lourd tribut pour l'affirmation de sa dignité et pour le recouvrement de ses droits imprescriptibles.

La communauté internationale, qui n'a eu de cesse d'exiger avec force la libération de Nelson Mandela, se félicite aujourd'hui de la libération du combattant indomptable qui a consacré sa vie à la noble cause du peuple sud-africain. Ce succès qu'elle enregistre confirme la justesse de la voie que l'Afrique unanime lui a toujours indiquée en vue d'aboutir au démantèlement total du système de l'apartheid. Il invite la communauté mondiale à s'investir davantage aux côtés de la lutte du peuple sud-africain jusqu'à la réalisation de l'objectif commun, qui demeure l'éradication définitive de l'apartheid, crime contre l'humanité.

En cette mémorable occasion, l'Algérie s'associe à la joie du peuple sud-africain et, comme l'a récemment renouvelé le Président Chadli Bendjedid dans son message à M. Olivier Tambo, Président de l'ANC, lui réaffirme son soutien indéfectible jusqu'au triomphe de son juste combat.
